



## Projets Méditerranéens de Coopération Scientifique Inter-Universitaire (MeRSI) de l'Agence Universitaire de la Francophonie

La Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie informe que l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) lance un appel à candidature pour le co-financement de « Projets Méditerranéens de Coopération Scientifique Inter-Universitaire (MeRSI) ».

Ces projets ont pour but de renforcer la recherche et la coopération scientifique des régions riveraines de la méditerranée, contribuant ainsi au développement d'un espace méditerranéen de la science.

L'AUF cofinancera 10 projets qui visent à enrichir l'action commune et à tirer profit des compétences scientifiques et universitaires que regroupe le bassin méditerranéen. Elle favorise également la co-production scientifique dans une dynamique méditerranéenne afin d'assurer la reconnaissance des universitaires régionaux au niveau méditerranéen et international et de promouvoir l'image d'un espace méditerranéen du savoir inscrit dans la Francophonie.

Les porteurs de «Projets méditerranéens de coopération scientifique inter-universitaire » doivent :

- être rattachés à une institution membre de l'AUF relevant des trois régions riveraines de la Méditerranée.
- porter un projet de recherche de niveau troisième cycle qui concerne au moins trois membres de trois pays de l'espace méditerranéen dont au moins deux membres du Sud.
- proposer un co-financement équivalent au moins à 50 % du coût total de projet sachant que la contribution de l'AUF au projet ne peut excéder 50 000 euros.

Le co-financement de l'AUF est limité à trois ans à compter de la signature de la convention. Il peut se faire sous les formes suivantes :

- prise en charge des frais de séjour des missionnaires par l'établissement d'accueil.
- soutien documentaire.
- matériels ou produits scientifiques d'appui et/ou de fonctionnement.
- etc.

Veillez trouver en pièces jointes le règlement et le formulaire de soumission de projets.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site web suivant :  
[www.auf.org/regions/europe-ouest-maghreb/](http://www.auf.org/regions/europe-ouest-maghreb/)

Les candidatures devront être envoyées **en 2 exemplaires : 1 exemplaire papier et 1 exemplaire électronique** à la Direction Générale de la Coopération Internationale avant **la fin du mois de juillet 2009**.